

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

TUTEUR DE MAISONNEE DU SERVICE NATIONAL ET UNIVERSEL -SNU

DIRECTION OU SERVICE : Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)

Service de la jeunesse, de l'engagement et du sport

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Date souhaitable de prise de fonction : 15 décembre 2021

- 3 jours de formation
- 2 jours optionnels de formation "Premier secours en santé mentale"
- 2 jours de préparation du centre
- Séjour de cohésion : 13 jours

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Direction ou service : SERVICE DEPARTEMENTAL A LA JEUNESSE, A L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (SDJES) DE PARIS
Adresse : 6/8 RUE EUGENE OUDINE - CS 81360 75634 PARIS CEDEX 13

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : TUTEUR DE MAISONNEE DE VOLONTAIRES DU SNU

NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : 14 jeunes

Conditions particulières d'exercice : Astreinte de nuit et logement sur site, Uniforme SNU obligatoire lors du séjour, Temps de repos conformément au titre du contrat d'engagement éducatif (Hébergement et pension complète fournie)

DESCRIPTION DU CONTEXTE :

Le **Service national universel** (SNU) vise à faire vivre les valeurs de la République, favoriser l'engagement des jeunes, renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement et les accompagner vers l'insertion sociale et professionnelle. Il concerne de jeunes volontaires âgés entre 15 et 17 ans.

Le SNU se décline en 4 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- Une phase préalable d'information et de préparation, qui permet d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d'enseignement, elle se traduit également par l'organisation d'une journée d'information en classe de 3^e (phase 0) ;
- Un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la vie en collectivité, la responsabilité et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour réalisé en hébergement collectif dans l'année qui suit la classe de 3^e, est aussi l'occasion de bilans individuels (phase 1) ;
- Une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettent d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel (phase 2) ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants (phase 3).

Les phases 1 et 2 constituent le socle du dispositif et sont obligatoires dans le cadre du SNU. La 4^e phase est facultative et constitue un souhait du volontaire de prolonger son engagement.

Après une phase de préfiguration qui a concerné 13 départements et 2000 jeunes volontaires en 2019 et l'annulation des séjours de cohésion prévus dans l'ensemble des départements français en juin 2020 en raison de la crise sanitaire, le déploiement du SNU a pu se concrétiser en 2021 avec l'engagement de 14 653 volontaires, encadrés par 3000 encadrants.

L'édition 2022 du SNU a pour ambition de constituer une cohorte de 50 000 jeunes volontaires au niveau national. Le département de Paris accueillera près de 960 jeunes au cours des séjours de cohésion de 2022.

Afin d'accueillir ces volontaires, les départements organiseront 3 sessions de cohésion sur le premier semestre 2022. Ces trois séjours se dérouleront :

- Du 13 au 25 février 2022
- Du 12 au 24 juin 2022
- Du 3 au 15 juillet 2022

Les modalités de mise en œuvre du SNU sont guidées par l'impératif absolu de sécurité. Une attention particulière devra notamment être portée au respect de l'intégrité physique, psychologique et morale des jeunes mineurs, tout particulièrement à l'occasion du séjour de cohésion.

Au titre de ses compétences relatives à l'action éducative, l'IA-DASEN dirige les travaux de déploiement du SNU. Le Préfet est responsable du dispositif dans le département et s'appuie sur un **chef de projet** qui pilote **la réalisation du projet départemental** et qui est le premier interlocuteur et donneur d'ordres du chef de centre. Le chef de projet départemental s'appuie sur un comité de coordination départementale, chargé de la mobilisation et de la coordination des services de l'État.

Dans chaque département, **un ou plusieurs centres d'hébergement** abritent le ou les **séjours de cohésion**. Chaque centre est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique, associative ou professionnelle concourant à la mise en œuvre du SNU.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE (à titre indicatif) : 25 cadres et 150 volontaires

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :

Le tuteur est le premier cadre de contact des appelés pendant les deux semaines du stage de cohésion. Il partage, nuit et jour, la vie de la maisonnée dont il a la charge. Il est responsable de la vie quotidienne de sa maisonnée et de l'esprit qui l'anime pendant deux semaines. Il veille à développer l'autonomie et la responsabilisation des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel.

1. Accueil et accompagnement des appelés
 - Préparer l'accueil des appelés au sein de la maisonnée dans les domaines de l'hébergement, des loisirs, de l'hygiène, ...
 - Accompagner les appelés de jour et de nuit pour toutes les activités : vie courante, sport, formations, tests divers ...
 - Veiller à l'assiduité et au respect des horaires pour toute la maisonnée
2. Organisation et discipline de la vie courante
 - Faire connaître et respecter le règlement intérieur du centre
 - Faire le lien avec les cadres de compagnie pour les éventuelles difficultés
3. Organisation de la vie démocratique et citoyenne
 - Créer des temps d'échanges démocratiques
 - Contribuer à l'organisation et au bon déroulement des tâches d'intérêt général
 - S'assurer que chaque jeune vive une expérience de mixité et de rencontre de l'autre
4. Création de l'esprit de maisonnée
 - Créer une cohésion de groupe fondée sur un sentiment d'appartenance à la cellule et sur une saine émulation collective
 - Assurer l'inclusion totale de volontaires à besoins particuliers
5. Sécurité physique et morale des appelés
 - Faire respecter strictement les mesures de sécurité
 - Identifier les risques, les situations problématiques et savoir agir seul ou en amont des cadres de compagnie
 - Assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles (téléphone mobile)

Enfin, à la demande des cadres de compagnie et en fonction de ses connaissances et/ou de son expérience, il peut assurer ponctuellement des interventions comme formateur.

Si ses qualifications ou son expérience le permettent, il prend en charge, dans sa maisonnée, des appelés en situation de handicap ou à besoins particuliers.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> D'autres ministères | <input checked="" type="checkbox"/> Les collectivités territoriales | <input checked="" type="checkbox"/> Les associations |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les autres directions départementales | | <input checked="" type="checkbox"/> Les familles des jeunes |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
 Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE**TUTEUR DE MAISONNEE DE VOLONTAIRES DU SNU****CONNAISSANCES**

- Expérience dans le domaine de l'encadrement dans les armées, l'éducation ou l'animation de mouvements pour la jeunesse
- BAFA/BAFD ou qualification équivalente (scoutisme, CAPES,...)
- Psychologie de l'adolescent
- Identification des risques psycho-sociaux
- Sécurité physique et morale des mineurs

COMPETENCES

- Animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion
- Conduire une médiation en situation de crise
- Capacité d'écoute et réactivité
- Exemplarité, intégrité et rigueur du comportement
- Pour certains: expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers

Rémunération : Contrat d'engagement éducatif (temps de préparation, séjour)

Poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités...

Type de contrat adaptable en fonction du statut.

Déplacements à prévoir - Permis B obligatoire

Vos contacts RH (nom, prénom, fonction, téléphone, adresse électronique)

Line CATALAN, référente dispositifs en faveur de l'engagement, line.catalan@ac-paris.fr

Laura MOLLA-ABBASSI, référente dispositifs en faveur de l'engagement, Laura.Molla-Abbassi@ac-paris.fr